

## **COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 26 février 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel MARCHAND, Maire.

Présents : Daniel MARCHAND, Odile DURET, Marc BERNARDET, Catherine PROVOST, Christian PICARD, Martine DEJOUX, Françoise PROVOST, Yolande VANIEMBOURG, Sébastien GAUCHARD, Magali GUENZI PACARD, Marie-Madeleine TALON, Daniel GRANGER, Éric DIFFER.

Absents excusés : Philippe BIRON (a donné pouvoir à Daniel MARCHAND), Grégory DUDON (a donné pouvoir à Marc BERNARDET).

Secrétaire de Séance : Magali GUENZI PACARD

Date de la convocation :	17/02/2018
Date de l'affichage :	27/02/2018

*Le compte-rendu de la réunion du 6 février 2018 est approuvé à l'unanimité.*

### **2018/00463 : Travaux de rénovation de la mairie, la salle polyvalente et l'Église**

Vu les articles L. 2121-29 à L. 2121-34 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'état de divers bâtiments communaux, à savoir la mairie, la salle polyvalente et l'Église,

Monsieur le Maire expose le projet de faire réaliser d'importants travaux d'entretien desdits bâtiments,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCEPTE** le principe de l'exécution de travaux dans le but de rénover la mairie, la salle polyvalente et l'Église,

**PROPOSE** d'allouer au projet l'enveloppe de 70 000 €,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de subventions, notamment auprès du Département et de l'Etat,

**DIT** que les crédits nécessaires à l'exécution du projet seront inscrits au BP 2018 ; la charge financière restant à la commune sera assurée pour partie par de l'autofinancement ou de l'emprunt en fonction des aides attribuées,

**PREVOIT** un étalement sur deux ans des travaux projetés.

## **2018/00464 : Approbation du rapport de la CLET du 27/11/17**

Monsieur le Maire exposé que dans le cadre du schéma de mutualisation des services la Ville de Moulins a souhaité apporter son concours à la création de services communs au sein de Moulins Communauté et transférer une partie des agents municipaux et que la Ville de Moulins a fait part de sa volonté de participer à la création des nouveaux services communs suivants : Aménagement Ouvrages THD SIG, équipements sportifs, Atelier Mécanique, Magasin Général, Tourisme/Patrimoine et la Direction en charge des Transports, Mobilités, Gestion des Déchets.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, l'unanimité,

**APPROUVE** le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées adopté lors de sa réunion du 27 novembre 2017.

## **2018/00465 : Approbation du rapport de la CLET du 26/01/18**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées adopté lors de sa réunion du 26 janvier 2018 dans le cadre du transfert de l'aire d'accueil des gens du voyage et de l'aire de grands passages situées sur la commune de Moulins et du transfert de l'aire d'accueil des gens du voyage située sur la commune d'Yzeure, à Moulins Communauté.

### **Questions diverses :**

Monsieur le Maire fait part de diverses informations :

- L'ensemble des conseillers municipaux sont conviés par l'association Chevagnes en Sologne Bourbonnaise à une projection de film-documentaire
- Il informe de la signature d'une convention de mise à disposition à titre gracieux pour un bureau dans la mairie (destiné à des travailleurs sociaux du conseil départemental).
- Le contrat de location du photocopieur et le tarif des copies est renégocié.
- D'importants travaux de refaction des chemins sont en cours malgré des conditions climatiques difficiles.
- Est déploré le mauvais entretien des haies de la part de certains propriétaires de la commune.